



# Rapport annuel des activités 2018-2019

---

---

## TABLE DES MATIERES

---

**Mot de la présidente ..... 3**

**Mission, vision, valeurs ..... 4**

**Structure et fonctionnement de la Table ..... 5**

Le membership de la Table 2018-2019 ..... 5

Structure organisationnelle TCVCM 2018-2019 ..... 6

L'assemblée des membres ..... 7

Le conseil d'administration ..... 8

Les comités ..... 9

L'équipe de travail ..... 11

**Bilan du plan d'action ..... 11**

Les orientations du plan d'action ..... 11

Les projets ..... 13

**Partenariat et représentation ..... 14**

Trajetvi ..... 14

Comité de suivi du plan d'action montréalais pour lutter contre la violence faite aux femmes immigrées et racisées 14

Comité sur la supervision des droits d'accès ..... 15

---

## Mot de la présidente

J'ai le grand plaisir de vous présenter ce rapport annuel. Je suis fière du travail qui a été accompli par les membres du CA, les membres de la Table et nos collaborateurs.

Malgré les défis financiers, la Table de concertation en violence conjugale de Montréal a su maintenir une coordination à temps complet, ce qui assure un meilleur suivi des dossiers et une stabilité. Parmi les réalisations de cette année, il est à noter :

- ▶ L'embauche de Monica Dunn à la coordination de la Table ;
- ▶ L'embauche de Michelle Issa comme facilitatrice pour assurer une meilleure communication lors des assemblées de la Table ;
- ▶ L'embauche de Mélanie Ederer pour la prise de notes et permettre une plus grande disponibilité de la coordination lors des rencontres ;
- ▶ La poursuite des travaux du comité réalités ethnoculturelles ;
- ▶ La poursuite du projet *Pratiques concertées en violence conjugale pour optimiser la sécurité des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants* ;
- ▶ La révision de l'Entente par le comité EEVC afin de permettre une plus grande adhésion ;
- ▶ La redéfinition du mandat du comité justice.

Ces différents accomplissements font suite aux demandes exprimées par les membres de la Table quant à leur désir d'une communication saine et transparente, d'améliorer la gouvernance, de faciliter la concertation, et enfin, de définir certains enjeux prioritaires.

Ce rapport annuel informe de toutes les activités promues par la Table. J'ai la conviction que la TCVCM est sur une belle envolée. En effet, je peux constater que vous êtes de plus en plus nombreuses et nombreux à participer à nos diverses rencontres et différents comités. Cet engagement assure une continuité des projets et ouvre à de nouvelles perspectives.

Pour terminer, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont participé aux différents comités. Les membres de la Table pour leur participation.

Merci aux administratrices pour tous leurs efforts et leurs disponibilités. Merci à nos partenaires et à Julie Drolet pour sa collaboration comme ancienne coordonnatrice. Enfin, merci à Monica Dunn pour avoir si bien repris les rênes.

Merci au CCSMtl pour son soutien dans le prêt de salles pour la tenue de nos rencontres.

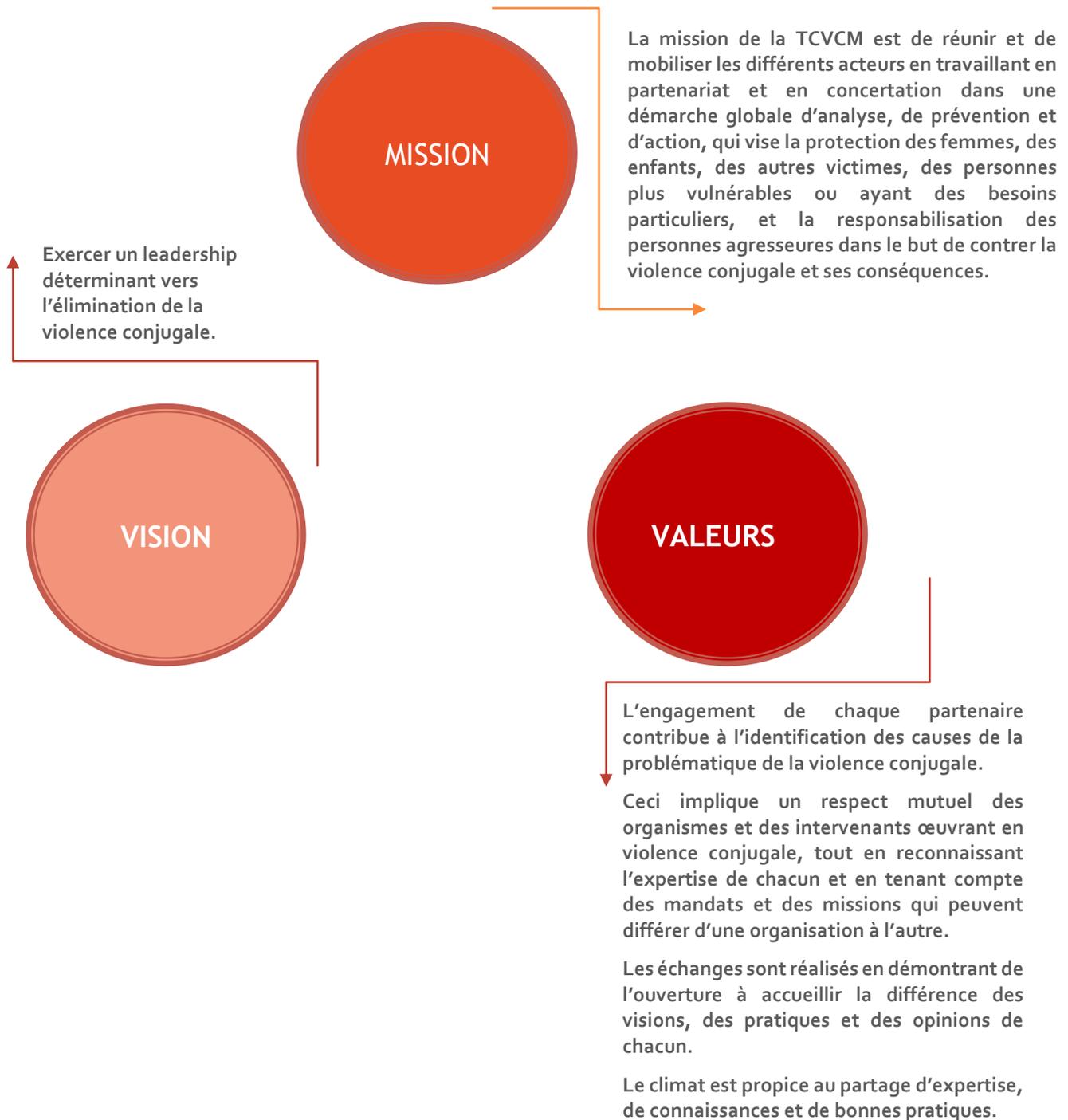
J'aimerais également souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres qui se sont joints cette année à la Table de concertation en violence conjugale de Montréal.

Au plaisir d'avancer ensemble, vers une meilleure concertation pour contrer la violence conjugale et ses conséquences.

*Soufia Araq*

Présidente TCVCM

## Mission, vision, valeurs



# Structure et fonctionnement de la Table

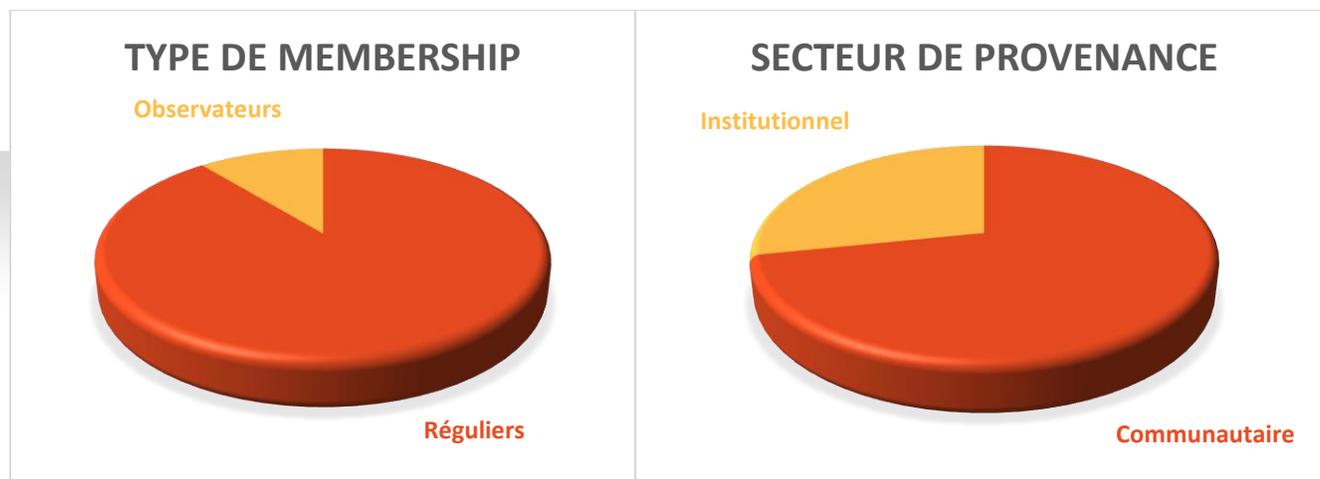
## Le membership de la Table 2018-2019

La TCVCM est une table de concertation intersectorielle composée d'acteurs et d'actrices qui oeuvrent avec engagement à contrer la violence conjugale et ses conséquences. Les membres de la Table proviennent d'organismes communautaires et d'établissements de tous les secteurs concernés par la problématique de la violence conjugale. La TCVCM comprend deux catégories de membres, soit les membres réguliers et les membres observateurs.

Un membre régulier peut voter et est éligible à un poste au conseil d'administration. Il est représenté par une personne déléguée par un organisme provenant du secteur communautaire ou institutionnel qui a des responsabilités spécifiques à l'égard de la violence conjugale et qui intervient auprès des personnes concernées par cette problématique. Le membre régulier peut siéger sur les comités de la Table.

Un membre observateur de la Table est également représenté par une personne déléguée par un organisme provenant du secteur communautaire ou institutionnel qui s'intéresse à la problématique de la violence conjugale. Le membre observateur peut assister aux assemblées, mais n'a pas droit de vote et n'est pas éligible à un poste au conseil d'administration. Il peut par contre siéger sur les comités de la Table.

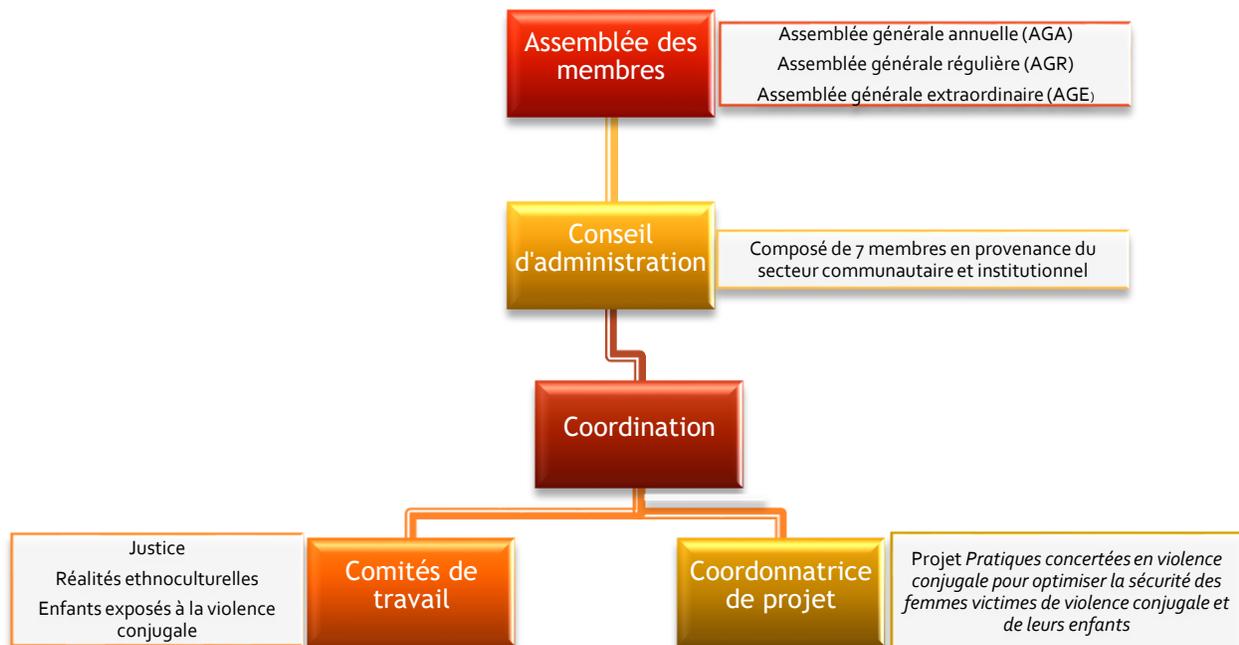
Au 31 mars 2019, la Table comptait 46 membres au total, dont 41 membres réguliers et 5 membres observateurs. De ce nombre, 33 provenait du secteur communautaire et 13 du secteur institutionnel. Les membres interviennent dans pas moins de 12 secteurs différents, qui sont représentés dans le graphique à la page suivante.



## Principal secteur d'intervention des membres



## Structure organisationnelle TCVCM 2018-2019



## L'assemblée des membres

Afin d'assurer une saine vie démocratique au sein de la TCVCM, des rencontres régulières ont lieu tout au long de l'année. Ces assemblées servent à alimenter et à soutenir les travaux de la Table en continu. Elles permettent également d'adopter les orientations et les objectifs de la Table, les priorités de travail et le plan d'action.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle (AGA) est le moment de faire le bilan de l'année antérieure et de se projeter pour celle à venir. C'est aussi celle où sont présentés les états financiers, les prévisions budgétaires et où sont élus les membres du Conseil d'administration. L'AGA de la Table a eu lieu le 7 juin 2018 et elle a réuni 28 personnes.

### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES RÉGULIÈRES

Au courant de l'année, différents moments de rencontres sont prévus pour les membres de la Table. Ce sont les assemblées générales régulières (AGR). Au cours de la dernière année, 3 assemblées régulières ont eu lieu, soit le 13 septembre 2018 (23 personnes), 22 novembre 2018 (27 personnes) et 21 mars 2019 (28 personnes). Une 4<sup>e</sup> assemblée était prévue en janvier, mais la mauvaise température en a forcé l'annulation. Les rencontres du 13 septembre et du 21 mars se sont déroulées sur une journée entière, alors que celle du 22 novembre sur une demi-journée. En moyenne, ce sont 25 personnes par rencontre qui ont participé aux assemblées.

#### Thèmes abordés en assemblée

- Réflexion sur les enjeux prioritaires et sur les moyens d'action
- Entente spécifique avec le CCSMtl
- Projet *Pratiques concertées pour optimiser la sécurité des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants* : suivi du déroulement du projet et du Réseau Égalité des genres
- Proposition pour améliorer la concertation : objectifs et pistes d'action
- Situation au CRI-VIFF : Démission des groupes féministes du CRI-VIFF
- Situation du manque de places en maison d'hébergement à Montréal et suivi des travaux du comité provincial
- Présentation et discussion sur la poursuite du projet *Identification de l'ensemble du processus sociopénal criminel spécialisé en VC à Montréal*
- Réaffirmation de la définition de la violence conjugale à laquelle la Table est liée.

#### En lien avec les travaux des comités

- EEVC : Atelier de discussion sur l'Entente de collaboration intersectorielle sur les enfants exposés à la violence conjugale
- Réalités ethnoculturelles : Présentation des résultats sommaires de la recherche *Portrait des besoins, obstacles et services offerts aux femmes immigrantes et issues des communautés ethnoculturelles victimes de violence conjugale à Montréal, phase 2* et adoption du plan d'action 2018-2020
- Justice : adoption du nouveau nom, du changement de mandat et de la composition du comité. Présentation des règles de fonctionnement et de l'engagement à la confidentialité

## Le conseil d'administration

En plus d'être responsable de la saine gestion de l'organisme, le rôle principal du conseil d'administration est de voir à au respect de la mission et des objectifs de la Table et à l'application de la mise en œuvre des décisions prises en assemblée des membres. Au cours de la dernière année, le CA a traité des dossiers suivants :

Nombre de rencontres : 9

Heures d'engagement : 150

- ▶ Planification et organisation des assemblées ;
- ▶ Suivi des travaux des comités ;
- ▶ Suivi du projet *Pratiques concertées en violence conjugale pour optimiser la sécurité des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants*, dont la révision du budget ;
- ▶ Suivi des travaux du plan d'action, particulièrement les communications, les enjeux prioritaires et la gouvernance ;
- ▶ Embauche d'une nouvelle personne à la coordination et probation ;
- ▶ Gestion financière et administrative.

### Membres jusqu'en juin 2018

Catherine Bolduc  
Soufia Araq  
Melpa Kamateros  
Myriam Dubé  
Sylvie Bourque  
Danielle Lague  
1 poste vacant institutionnel

### Membres depuis juin 2018

Soufia Araq  
Melpa Kamateros  
Sonia Dionne  
Sylvie Bourque  
Myriam Dubé  
Danielle Lague (jusqu'en juillet 2018),  
poste institutionnel vacant par la suite  
1 poste institutionnel vacant

## Les comités

Au niveau de son fonctionnement, la TCVCM est constituée de différents comités. Au cours de la dernière année, trois comités ont été actifs, soit le Comité permanent sur les enfants exposés à la violence conjugale, le Comité réalités ethnoculturelles et le Comité justice.

### COMITÉ PERMANENT SUR LES ENFANTS EXPOSÉS À LA VIOLENCE CONJUGALE (EEVC)

Le mandat principal de ce comité est de planifier et de coordonner l'animation régionale de *l'Entente de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale*. En ce sens, il voit au respect de l'Entente et soumet des propositions à la Table pour la modifier ou l'adapter, au besoin. Il est composé de représentants de chacun des secteurs de partenariat et réunit actuellement 8 membres.



Au cours de la dernière année, le comité s'est réuni à une reprise et il a organisé une rencontre avec des membres de la Table afin de prendre en compte leurs préoccupations liées à l'Entente. Il a notamment travaillé à la formulation de propositions de modifications à l'Entente et ce, dans l'intention de susciter l'adhésion la plus large possible au sein des membres.

### COMITÉ RÉALITÉS ETHNOCULTURELLES

Le mandat principal de ce comité vise l'adaptation des services à la réalité des femmes immigrantes ou issues des communautés ethnoculturelles qui sont victimes de violence conjugale et de rendre ces services accessibles. Le comité est composé principalement d'intervenantes oeuvrant auprès de cette clientèle et compte actuellement 7 membres, qui se sont donnés différents objectifs élaborés dans le cadre des travaux de mise à jour du plan d'action :



Améliorer les connaissances des services offerts aux femmes immigrantes ou issues des communautés ethnoculturelles et l'arrimage avec les services existants ainsi que la collaboration entre les acteurs intervenant dans ce secteur

Influencer les engagements pris par les différents ministères et instances municipales et régionales qui peuvent avoir des impacts sur la situation des femmes immigrantes ou issues des communautés ethnoculturelles victimes de violence conjugale

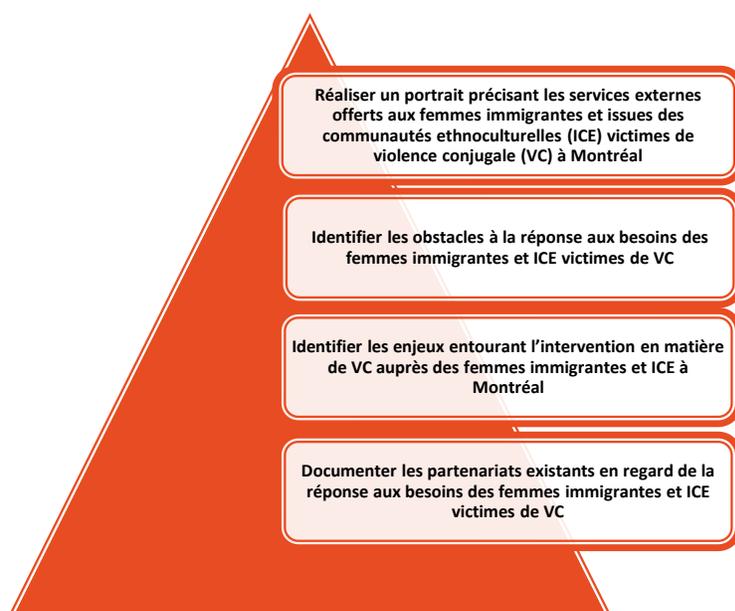
Outiller les groupes aux réalités des femmes immigrantes ou issues des communautés ethnoculturelles victimes de violence conjugale

Améliorer le dépistage de la violence conjugale dans les communautés ethnoculturelles

Rester alerte face à l'actualité et aux enjeux migratoires

Le comité a été responsable de l'organisation de la *Journée de réflexion sur les besoins et les enjeux des femmes immigrantes victimes de violence conjugale*. Cette journée, qui s'est déroulée en mai 2018, visait à dresser un portrait de la réalité des femmes immigrantes victimes de violence conjugale, ainsi que d'améliorer la connaissance des services existants dans le but d'accroître la collaboration. Lors de cette journée, 50 personnes sont venues écouter 6 intervenantes sur des sujets liés à la réalité des femmes immigrantes en situation de violence conjugale. Cette journée, en plus d'améliorer les connaissances des participant-e-s, a permis d'identifier des enjeux encore existants.

Suite à cette journée, le comité a initié le projet de recherche *Portrait des besoins, obstacles et services offerts aux femmes immigrantes et issues des communautés ethnoculturelles victimes de violence conjugale à Montréal, phase 2*, qui est toujours en cours actuellement. Les principaux objectifs de cette recherche sont :



## COMITÉ JUSTICE

Auparavant appelé le comité tribunaux spécialisés, ce comité a non seulement changé de nom, mais il a également adapté son mandat en cours d'année. Ainsi, le comité justice s'est doté d'une nouvelle structure afin de travailler sur l'arrimage des jugements, des conditions émises et des systèmes des acteurs et des divers paliers juridiques impliqués dans les situations de violence conjugale. Il réunit des acteurs du DPCP, du SPVM, de Côté Cour, de la DPJ, du

droit de la famille, des services correctionnels et du secteur communautaire, actuellement représenté par une directrice d'une maison d'hébergement.

Le principal objectif du comité justice est de développer des canaux de communication et d'améliorer l'arrimage entre les acteurs et les paliers juridiques afin d'améliorer la sécurité des victimes de violence conjugale.

Pour réaliser ces travaux, le comité se penche sur des situations réelles. Ainsi, les règles de fonctionnement et de confidentialité ont été l'essentiel des dossiers qui ont été abordés par le comité. Au départ, le comité regroupait environ 12 personnes. Or, avec les enjeux de confidentialité, le comité a été restreint et réunit actuellement 7 personnes.

Nombre de rencontres : 5

Heures d'engagement : 82

## L'équipe de travail

En 2018-2019, l'équipe de travailleuses est composée de 2 personnes, soit la coordonnatrice de la TCVCM et la coordonnatrice du projet « Pratiques concertées en violence conjugale pour optimiser la sécurité des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants », financé par Condition féminine Canada.

À la coordination de la Table, deux personnes ont occupé ce poste durant la dernière année, soit Julie Drolet, d'avril à octobre 2018 et Monica Dunn, qui a pris le relais depuis novembre 2018. La coordination du projet « Pratiques concertées en violence conjugale pour optimiser la sécurité des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants » est assurée par Katja Smedslund, qui a été embauchée en septembre 2017. La fin de ce projet est prévue pour septembre 2020.

## BILAN DU PLAN D'ACTION

La TCVCM s'était doté d'un plan d'action triennal 2015-2018 dans lequel s'inscrivait six orientations. Pour l'année 2018-2019, il a été déterminé de poursuivre cinq de ces six orientations :

### Les orientations du plan d'action

#### ORIENTATION 1 : DÉFINIR LES ENJEUX PRIORITAIRES SUR LA PROBLÉMATIQUE DE LA VIOLENCE CONJUGALE

Dans une démarche amorcée en 2016, les membres ont été consultés, par l'entremise d'un sondage électronique, sur trois enjeux qui avaient été préalablement identifiés, soit :

- ▶ La nécessité de la concertation entre tous les intervenants et les intervenantes;
- ▶ Les risques de confusion sur ce qu'est de la violence conjugale et ce qui n'en est pas;
- ▶ Que l'intervention soit adaptée à la complexité de la problématique et/ou que les services soient insuffisants, inadéquats, inaccessibles.

Lors de ce sondage, les membres ont choisi de prioriser « La nécessité de la concertation entre tous les intervenants et les intervenantes ». Puis, une démarche collective lors d'une assemblée générale régulière pour valider et discuter des résultats du sondage et préciser les moyens à privilégier a eu lieu. Ensuite, une proposition de *Priorisation pour l'amélioration de la concertation TCVCM*, présentant les objectifs et les pistes d'action à privilégier a été présentée et adoptée par les membres dans le cadre d'une assemblée subséquente.

#### ORIENTATION 2 : PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS PARTICULIERS DES GROUPES

Cette orientation a pour objectif la poursuite de la mise en commun de plusieurs expertises en violence conjugale qui visent la protection des personnes ayant des besoins particuliers. Pour cette année, les travaux se sont concentrés autour du comité réalités ethnoculturelles, ainsi que sur le comité permanent sur *l'Entente de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale*; le comité réalités particulières n'ayant pas été réactivé en raison du manque de ressources au sein de la Table.

Le comité réalités ethnoculturelles a organisé une journée de réflexion sur les besoins des femmes immigrantes en situation de violence conjugale. Ensuite, il a initié une recherche, *Portrait des besoins, obstacles et services offerts aux*

*femmes immigrantes et issues des communautés ethnoculturelles victimes de violence conjugale à Montréal, phase 2*, en collaboration avec Trajetvi, qui s'intéresse à l'adéquation des services pour les femmes victimes de violence conjugale et les besoins spécifiques de femmes en contextes de vulnérabilité. Il s'est également doté d'un plan d'action pour la période 2018-2020. Quant au comité permanent sur l'Entente de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale, il a travaillé à l'élaboration d'une nouvelle version de l'Entente, dans le but d'aller chercher l'adhésion la plus large possible.

#### **ORIENTATION 4 : AMÉLIORER LES COMMUNICATIONS**

Cette orientation se préoccupe des communications entre les membres de la Table, ainsi qu'entre ses membres et ses partenaires puisqu'elles représentent un enjeu de taille. La communication est essentielle pour faciliter la concertation. Pour ce faire, elle doit être soutenue, saine et transparente. Elle vise également à faciliter la fluidité de l'échange d'informations avec les membres, susciter leur mobilisation, ainsi que faciliter leur prise de décision éclairée.

Pour réaliser cette orientation, la coordination a sondé les membres sur les modes de communication à privilégier et la mise à jour du site internet a été entamée. Par ailleurs, les travaux sur cet enjeu se poursuivront en 2019-2020 pour notamment actualiser les résultats du sondage en des moyens concrets.

#### **ORIENTATION 5 : FACILITER LA CONCERTATION**

Cette orientation vise à poursuivre les efforts de mise en commun de plusieurs expertises (violence conjugale, maltraitance, judiciarisation, etc.) dans l'esprit d'une meilleure concertation. Ceci peut se réaliser de différentes manières : soutenir la collaboration pour une meilleure connaissance mutuelle, favoriser les échanges entre les membres, contribuer au partage et à la mise à jour des connaissances en violence conjugale.

Plusieurs actions ont été réalisées en ce sens. D'abord, l'ensemble des comités de travail de la Table répond à cette orientation. Ensuite, par l'entremise de la démarche d'identification d'un enjeu prioritaire, une réflexion menant à une proposition afin d'améliorer la concertation va également dans ce sens. Ensuite, la poursuite de l'implication de la Table au sein de comités de recherche, notamment au sein de Trajetvi permet la contribution de la Table à l'amélioration des connaissances en violence conjugale.

#### **ORIENTATION 6 : AMÉLIORER LE CADRE DE GOUVERNANCE**

Considérant que la Table est en processus de réorganisation, il s'avérait important pour les membres de revoir le cadre de gouvernance. Ainsi, des mécanismes de consultation ont été proposés aux membres. De plus, dans la démarche de priorisation réalisée afin d'améliorer la concertation, des moyens ont également été identifiés afin d'améliorer la gouvernance de la Table. Par contre, les mandats des instances, notamment du CA, demeure à être clarifié avec les membres.

## Les projets

### PRATIQUES CONCERTÉES EN VIOLENCE CONJUGALE POUR OPTIMISER LA SÉCURITÉ DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE ET DE LEURS ENFANTS

Ce projet, financé par Condition féminine Canada, vise la mise sur pied d'une stratégie de concertation efficace et novatrice dans les situations familiales complexes où la violence conjugale se présente en cooccurrence avec des problèmes de santé mentale, de dépendance chez les conjoints/parents ou de mauvais traitements envers les enfants. L'objectif principal du projet consiste à optimiser la sécurité des femmes, victimes de violence conjugale, et de leurs enfants grâce à la concertation entre intervenants-tes. C'est un projet de 36 mois qui est mené dans trois régions : Montréal, Québec et Saguenay.

En date du 31 mars 2019, 22 rencontres de concertation avaient été réalisées à Montréal, 7 à Québec et 6 dans la région du Saguenay-Lac-Saint Jean, soit 35 rencontres de concertation au total. En comptant les rencontres de suivi qui se font souvent 3 ou 4 mois après la première rencontre, 55 rencontres au total ont été organisées. 127 intervenants-tes provenant de divers organismes et institutions (CIUSSS, maisons d'hébergement, organismes pour conjoints, centres d'aide, etc.) ont participé aux rencontres.

Un atelier a été organisé dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean le 1er novembre 2019 afin de présenter le projet et de proposer une mise en situation concrète du déroulement d'une rencontre de concertation. La présentation a permis une meilleure compréhension des bénéfiques et des impacts des rencontres et a encouragé la mise en place de la concertation dans la région.

À Québec, l'agente de rayonnement en poste a quitté ses fonctions en janvier suite à un départ à l'étranger et a été remplacée par la coordonnatrice de la Table de concertation en violence conjugale et familiale de Portneuf.

Globalement, un haut taux de satisfaction est observé dans les trois régions. La complémentarité entre les partenaires dans le cadre de la concertation est particulièrement soulignée. L'apport et l'expertise des autres intervenants (au dossier et externes) a été une des clés de la réussite de ces rencontres en apportant un regard plus global sur des situations très complexes englobant plusieurs enjeux.

#### RESEAU EGALITE DES GENRES

Dans le cadre de ce projet, un volet d'activités est de participer aux rencontres du Réseau d'égalité des genres. Ce volet a débuté en septembre 2017 et consiste à participer activement à des rencontres nationales invitant 150 cheffes de files provenant de différentes régions du Canada. Chaque cheffe de file participe à un projet local ou régional financé par Condition Féminine Canada. Cinq rencontres sont prévues tout au long du projet et trois d'entre elles ont déjà eu lieu au 31 mars 2019. Geneviève Lessard, Katja Smedslund et Chloé Déraîche ont participé à la rencontre à Halifax au mois de mai 2018 et à celle à Vancouver en octobre 2018. Les échanges entre les participantes sur les projets locaux continuent pendant les rencontres, mais aussi à travers le réseautage sur la plateforme web du Réseau d'égalité des genres. Toutes les cheffes de file participent à l'élaboration du plan d'action gouvernemental à travers la formulation de recommandations et certaines d'entre elles travaillent également sur la structure du plan d'action à venir.

## PARTENARIAT ET REPRÉSENTATION

### Trajetvi

Le projet de recherche Trajetvi porte sur un enjeu majeur en violence conjugale : l'adéquation entre les services disponibles pour les femmes victimes de violence conjugale et les besoins spécifiques de groupes particuliers de femmes en contextes de vulnérabilité. Son principal objectif est de réaliser des recherches, en partenariat avec les milieux de pratique et ce, dans le but de mener à des actions qui visent la diminution des conséquences de la violence et à mieux assurer la sécurité des femmes et de leurs enfants. L'équipe du projet est constituée d'une équipe multidisciplinaire et multisectorielle réunissant des chercheurs de divers champs d'expertise et des partenaires issus du milieu communautaire, de la santé et des services sociaux, de milieu juridique et policier.

Au cours de la dernière année, la Table a été l'un des membres partenaires de Trajetvi. Il a participé à deux cellules, soit la *cellule Trajectoires* à laquelle elle a participé à 3 rencontres ainsi que la cellule *Femmes et justice*, à laquelle elle a participé à la seule rencontre de l'année.

La Table a également été présente lors de l'AGA de Trajetvi et a participé à l'Université d'été sur la violence conjugale et la violence faite aux femmes.

### Comité de suivi du plan d'action montréalais pour lutter contre violence faite aux femmes immigrées et racisées

Dans le cadre du *Projet de partenariat pour lutter contre la violence faite aux femmes immigrées et racisées en améliorant les pratiques*, mené par la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), en partenariat avec les principaux regroupements en violence et en agression sexuelle, il a été décidé de mettre en place un comité de suivi pour le plan d'action de Montréal, intitulé « Modalités de collaboration et pratiques adaptées pour lutter contre la violence faite aux femmes immigrées et racisées ». La TCVCM a été invitée à la première rencontre de ce comité, à laquelle elle a participé. Parmi les organisations qui ont participé à ce comité, en plus de la TCRI, on retrouve la Table des groupes de femmes de Montréal, L'Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale, Transit 24, Calacs de l'Ouest de l'île, Accueil aux Immigrants de l'Est de Montréal, YMCA et le Centre des femmes de Verdun.

---

## Comité sur la supervision des droits d'accès

---

La Table est représenté sur le Comité sur la supervision des droits d'accès par une représentante d'un organisme membre de la TCVCM. Le comité piloté par Marie-José Johnson, coordonnatrice-services jeunesse au CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de Montréal, s'est rencontré à 2 reprises au cours de la dernière année, soit en mai et en décembre 2018.

L'entente pour le financement d'activités spécifiques concernant la supervision des droits d'accès à Montréal a été conclue avec 2 organismes soit le YMCA de Montréal pour le Centre Desjardins et le Centre AMCAL, les 2 organismes accrédités dans notre région pour dispenser les services de droits d'accès auprès des familles. L'entente a été partagée avec les membres du comité. De plus, le *Guide relatif aux normes et à l'organisation des services pour les ressources de supervision des droits d'accès (SDA)*, adopté par le Ministère en janvier 2018 nous a été présenté et est maintenant disponible.

Les règles de fonctionnement des organismes SDA ont été comparées afin d'assurer une équité de services d'un organisme à l'autre. Le CIUSSS procède à l'évaluation des organismes une fois par année à l'aide d'une grille d'évaluation adoptée par le comité de suivi. Les règles de sécurité et les interventions à privilégier dans les situations de violence conjugale ont été soulevées et échangées entre les membres du comité.

La procédure de demande de service pour une famille a été simplifiée, les parents peuvent dorénavant prendre contact directement avec les organismes SDA pour obtenir des services. Les accueils psychosociaux des CLSC demeurent aussi un point d'entrée pour faire une demande.

---

### POUR 2019-2020

---

Une nouvelle responsable du CIUSSS prendra la responsabilité du comité. Une rencontre est prévue début octobre 2019. Il est proposé d'offrir une présentation des services de supervision des droits d'accès aux membres de la Table au cours de la prochaine année.



Table de concertation  
en violence conjugale  
de Montréal

**Table de concertation en violence conjugale de Montréal (TCVCM)**

2555, rue Holt, local 164

Montréal, Qc H1Y 1N4

Courriel : [infos@tcvcm.ca](mailto:infos@tcvcm.ca)

Site web : [www.tcvcm.ca](http://www.tcvcm.ca)

---